



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Des organismes environnementaux exigent une plus grande transparence de la part du ministre de l'Environnement dans le projet Énergie Saguenay

Montréal, le 9 juin 2021 - Dans [une lettre](#) envoyée au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et faisant suite à une rencontre avec celui-ci, le CQDE, Équiterre, Greenpeace Canada, la Fondation David Suzuki, Nature Québec, la Coalition Fjord, la Coalition Anti-pipeline Rouyn-Noranda, appuyés par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), la SNAP Québec, le Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), Action Boréale et le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ), exigent la publication au registre des évaluations environnementales de tous les documents relatifs à l'analyse environnementale du projet Énergie Saguenay.

Ces documents comprennent les avis des ministères et des organismes ainsi que les engagements et les compléments d'informations de l'initiateur du projet. Lors de la diffusion du rapport du BAPE le 24 mars 2021 et à d'autres occasions par la suite, le ministre a confirmé que son ministère a soumis des questions supplémentaires à l'initiateur du projet en vue d'obtenir des réponses dans le cadre de l'évaluation du projet par le ministère.

Lors de la rencontre avec les groupes, ces derniers ont demandé que les questions soumises à l'initiateur et les réponses soient rendues publiques, mais le Ministre a laissé entendre que ces informations ne seraient rendues publiques qu'au moment de la prise de décision finale du gouvernement concernant le projet Énergie Saguenay, ce qui apparaît contraire aux objectifs du registre des évaluations environnementales, lequel vise à améliorer l'accès à l'information et la participation du public.

« Il serait illogique, avec égards, que le sort du projet soit déterminé en grande partie par un échange d'information entre le MELCC et l'initiateur du projet sans que le public puisse en être informé et y participer », soulignent les signataires dans la lettre envoyée au Ministre. « En refusant de publier les questions qu'il a soumises à l'initiateur et les réponses obtenues, le ministère va à l'encontre de l'esprit de la loi et prive la population d'informations cruciales et d'intérêt public. »

Afin d'assurer la confiance du public dans le processus et de garantir la participation active de la population tout au long du processus, les organismes demandent que tous les documents actuellement détenus par le ministère de l'Environnement relatifs à l'analyse environnementale du projet Énergie Saguenay soient rendus publics.

- 30 -

Source : [Centre québécois du droit de l'environnement \(CQDE\)](#)
Contact média : Sophie Turri, chargée des communications, CQDE
sophie.turri@cqde.org | 438-979-7951